

Alternatives à l'incarcération et éducation des mineurs

Doctrines et pratique de l'aménagement des peines

Jeudi 4 avril 2019

de 9h00 à 17h30

Salle des Criées, Palais de Justice de Paris

- 9h00 Accueil et café
- 9h30 **Introduction de la journée**
Pascale Bruston, 1^{re} vice-présidente, présidente du Tribunal pour enfants (TPE), TGI Paris
Jean Menjon, directeur inter-régional adjoint de la Protection judiciaire de la jeunesse d'Ile-de-France et d'Outre-mer (DIRPJJ IDF-OM)
- ▶ **Incarcération des mineurs, aménagement des peines et assignation à résidence avec surveillance électronique (ARSE) > MINEURS INCARCÉRÉS**
- 9h50 **Les spécificités de l'aménagement des peines des mineurs**
Anaïs Agudo, juge des enfants, TGI Bobigny
 |Présentation et échanges avec la salle
- 10h30 **Placement sous surveillance électronique (PSE) et assignation à résidence avec surveillance électronique (ARSE) : pratiques et difficultés**
Aïda Chouk, vice-présidente chargée de l'instruction - pôle mineurs, TGI Paris
Philippe Vafiades, capitaine pénitentiaire, responsable pôle centralisateur surveillance électronique (PSE), direction inter-régionale des services pénitentiaires (DISP) de Paris
- 11h30 **Échanges avec la salle**
- 12h15 Déjeuner libre
- ▶ **Aménagement des peines en alternatives à l'incarcération > MINEURS LIBRES**
- 14h00 **Mineurs condamnés et article 723-15 du CPP / Tribunal pour enfants (TPE) et aménagements ab initio**
Anaïs Agudo, juge des enfants, TGI Bobigny
 |Présentation et échanges avec la salle
- 15h15 **Intervention de l'avocat des mineurs**
Laurence Tartour, avocat au barreau de Paris, membre de l'antenne mineur
 |Présentation et échanges avec la salle
- 16h00 **Pratiques et difficultés du placement à l'extérieur et de la semi-liberté**
Professionnel(s) de la direction inter-régionale de la PJJ d'Ile-de-France et d'Outre-Mer (DIRPJJ IDF-OM)
 |Présentation et échanges avec la salle
- 17h00 **Clôture de la journée**
Dominique Legrand, présidente de la chambre des mineurs de la cour d'appel de Paris
Dominique Simon, directeur inter-régional de la Protection judiciaire de la Jeunesse d'Ile-de-France et d'Outre-mer (DIRPJJ IDF-OM)

INSCRIPTIONS

(manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats)

- ▶ **pour tous les magistrats** auprès du secrétariat du coordonnateur régional de formation par courriel : secretariat.mdf.ca-paris@justice.fr
- ▶ **pour les personnels DPJJ et DISP** auprès du service formation de leur administration.
- ▶ **pour le personnel de greffe** auprès du service formation du SAR selon la procédure habituelle à l'aide de la fiche de candidature type.
- ▶ **pour les avocats** sur le site de l'EFB dans [Formation continue](#).